

MAIRIE de FISLIS

68480

Tél. : 03.89.40.71.29

Email : mairie@fislis.fr Site internet : <http://www.fislis.fr>



Séance du Conseil Municipal du vendredi 20 novembre 2020 à 20h

Sous la présidence de LIBIS Clément, Maire.

Etaient présents : M. RENGGLI Gérard, Mme STAECHELIN Nathalie, M. SIMON Jean-Paul, Mme IFFENECKER Caroline, Mme LINDER Christine, Mme KUNTZ Armelle, M. RICHARD Olivier, M. BRASQUER Pierrick

Excusées : Mme MONA Régine, Mme DURAND Marie-Michelle ----

Procuration Mme DURAND Marie-Michelle à M. RENGGLI Gérard

Absent : -----

Ordre du jour :

1. Sécurité routière : compte rendu de la réunion avec l'agence routière départementale
2. Urbanisme : Certificat d'Urbanisme Hianerweit - maison Mona et Zumkeller
3. Antenne relais : accord pour le nouvel emplacement
4. Situation financière
5. Groupement de commandes : poteaux d'incendie et tabourets siphon
6. Redevance pour Occupation du domaine public par Orange
7. Rapport d'activité 2019 de la Comcom Sundgau
8. Bulletin communal
9. Divers : devis travaux forestiers – siège des Brigades Vertes – sentier découverte - ...

1. Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal :

Le compte rendu de la séance du 9 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

2. Sécurité routière : compte rendu de la réunion avec l'agence routière départementale

Lors de la réunion de la commission de sécurité routière du 18 novembre, les idées présentées à l'agence routière départementale ont obtenu un écho favorable. Cependant les aménagements proposés nécessitent des règles à observer (les rétrécissements de chaussée ne peuvent être placés qu'à partir de 50m à l'intérieur de l'agglomération, attention à la visibilité nocturne, au balisage des trottoirs, ...)

Afin de bien marquer les tracés, il faudra faire réaliser un relevé topographique précis de la voie publique par un géomètre avant tous travaux. De plus, le CM souhaite faire faire un chiffrage de la signalétique à mettre en place afin de prévoir le budget pour 2021.

Par ailleurs, le stationnement des nombreux véhicules des locataires du bâtiment de l'ancien restaurant à l'Hirondelle pose problème par manque de places. La commission sécurité se rendra sur place pour trouver des solutions dans la rue de Linsdorf.

3. Urbanisme :

Certificat d'Urbanisme Hianerweit -

La mise en place des canalisations des réseaux secs et humides en commun avec la future construction de M. Hoenner Jonathan au 5 B rue des Seigneurs a été chiffrée. La commune a déposé une demande de certificat d'urbanisme pour un projet de lotissement de 4 à 6 maisons sur les parcelles 89 et 104 section 2 (Hianerweit) Si le CU est positif, le CM donne son accord pour le coût supplémentaire des canalisations pour les besoins communaux chiffrés à 3 940 € par l'entreprise Rokeman.

maison Mona et Zumkeller : Les services de Domaines ont déposé leur évaluation des maisons Mona Madeleine et Zumkeller pour leurs rénovations ou pour leurs démolitions à ne pas dépasser.

Le maire rappelle l'option de passer par l'Etablissement Public Foncier pour créer une réserve foncière avec frais de portage à 1,5% du prix d'achat par an. La ComCom Sundgau y a adhéré pour l'ensemble des communes, mais le CM ne choisit pas cette option pour la maison Mona, compte tenu du fait qu'un particulier est intéressé par l'achat.

Pour la maison Zumkeller, le CM attend la vente pour éventuellement postuler.

4. Antenne relais : accord pour le nouvel emplacement

Dans sa séance précédente, le CM n'était pas favorable à la réalisation d'étude de sols pour l'implantation d'une antenne relais sur la parcelle forestière en limite du ban de Linsdorf, dans l'attente d'un accord des habitants de Linsdorf. Le maire a donc contacté le maire de Linsdorf et les responsables de la pétition et il s'avère que, vu l'éloignement de l'emplacement, Linsdorf donne son accord pour ce site éloigné des habitations.

Aussi le maire repose la question de cette étude de faisabilité de l'antenne et demande un nouveau vote, après délibération : pour : 10 voix contre : 0 voix abstention : 0 voix

L'entreprise Spie procédera donc prochainement aux études de sols.

5. Situation financière

Une réunion chez le percepteur a permis de rassurer à nouveau les élus sur la situation financière. Les disponibilités de liquidités du moment s'équilibrent. Il a cependant pointé un montant élevé d'impayés malgré les relances successives par l'huissier de l'Etat. Le CM s'interroge sur l'opportunité d'engager éventuellement un organisme de recouvrement. A suivre.

6. Groupement de commandes :

- Poteaux d'incendie

Le Maire expose au Conseil Municipal que la Communauté de Communes Sundgau engagera prochainement une consultation en vue de la conclusion de contrats pour le contrôle quinquennal des poteaux d'incendie. Dans une démarche de mutualisation, la CCS a proposé à ses communes membres de constituer, pour celles qui sont intéressées par un tel marché, un groupement de commande.

Une convention constitutive du groupement fixe les règles de ce dossier.

Le coordonnateur du présent groupement est la Communauté de Communes SUNDGAU qui organise les opérations de consultation. Chaque membre sera chargé de signer et notifier les marchés le concernant.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

VU les articles L.2113-6 et L.2113-7 du Code de la Commande publique ;

VU le projet de convention de groupement de commandes ; après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la constitution du groupement de commande proposé ;

DECIDE de l'adhésion de la commune de Fislis à ce groupement de commandes ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec la CCS et les collectivités participantes et tout document y afférent.

- tabourets siphon

De la même manière la CCS propose une convention constitutive d'un groupement de commandes en vue de la conclusion de contrats pour le nettoyage des tabourets siphons. Mais le CM ne souhaite pas participer à cette opération, compte tenu du suivi régulier par l'ouvrier communal.

7. Redevance pour Occupation du domaine public par Orange

Un rappel de redevance pour occupation du domaine public par des réseaux aériens et souterrains a été adressé à Orange et permettra de récupérer 1 624,16 € pour les 5 années passées.

Le CM fixe le nouveau tarif de la redevance 2021 au taux maximum soit 55,54 € par km aérien et 41,66 € par km souterrain.

8. Rapport d'activité 2019 de la Comcom Sundgau :

Le maire rappelle le rapport d'activité 2019 de la CCS qui a été envoyé à chaque conseiller et invite l'assemblée à réagir si besoin. Le CM n'émet pas de remarque particulière.

9. Bulletin communal :

L'adjointe Armelle Kuntz précise le contenu du futur bulletin municipal et invite le CM à proposer un titre. Une prochaine réunion de la commission affinera la version définitive.

10. Divers :

- **devis travaux forestiers** Le maire présente le devis de l'ONF concernant le toilettage 2021 après exploitation. Le CM ne souhaite pas réaliser la totalité des travaux prévus en parcelles 2, 8a et 20 pour 7 820 € HT, notamment en parcelle 8.

- **siège des Brigades Vertes :**

Suite à la modification des statuts le siège des Brigades vertes est fixé au 92 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Sultz.

- **sentier découverte :**

La conseillère Christine Linder propose la réalisation d'un sentier de découverte autour du site de la Winzerhisla.

- **réunion eau potable de la CCS :**

L'adjoint M. Renggli Gérard rapporte au conseil que les lieux publics (école – salle – mairie –grange communale) seront soumis à la facturation de l'eau potable à compter du 01/01/2021. Le maillage des canalisations proposé entre les communes de Bettlach-Linsdorf-Fislis et Oltingue se fera en 2021 sans impact sur le prix de l'eau 2021. Le lissage des prix eau/assainissement sur l'ensemble de la CCS se fera progressivement avec le temps.

- **Périscolaire :** Un appel des enfants pour un dialogue avec les personnes âgées est lancé. Le conseiller Jean-Paul Simon prendra contact avec le périscolaire.

Le maire clôt la séance à 23h45. Le prochain CM se déroulera en janvier 2021.